

Oral du Bac de français à Mortain, « sidérant »

Les élèves du lycée Curie vont devoir passer l'oral du Baccalauréat de français à Mortain. Et non à Vire comme auparavant.

Le Rectorat indique qu'il est dans les clous, puisque Mortain est situé à 20 km de la capitale du Bocage et qu'il est dans la possibilité de désigner l'établissement scolaire de son choix dans un périmètre donné.

Toutefois, cette décision n'est pas du goût de certains parents d'élèves. Dont Céline Fallot Deal. Elle a contacté le Rectorat pour avoir une explication. « **Il m'a envoyé sur les roses** », raconte-t-elle lors d'une réunion du conseil municipal de Souleuvre en Bocage. En effet, Céline Fallot Deal est conseillère municipale. Elle a voulu alerter ses collègues sur cette situation. « **80 élèves de Curie vivent à Souleuvre** », détaille-t-elle.

Elle continue : « **J'ai regardé des moyens de transport en commun pour se rendre à Mortain. Les élèves de Vire peuvent prendre un bus à 6 h 25 pour arriver à Mortain à 7 h 2. Que se passe-t-il entre cette heure et 7 h 50, heure d'ouverture du lycée ? Et les élèves de Souleuvre en Bocage n'ont aucun moyen d'aller à Mortain puisque le bus le plus tôt arrive à Vire à 6 h 35. Le bus sera déjà parti...** » Céline Fallot Deal met en avant « **l'énorme coup de stress** » pour les élèves. Du côté des familles, cela implique qu'une « **vingtaine de parents vont devoir prendre une demi-journée de repos pour pouvoir emmener 4 élèves à Mortain** ».

Une situation ubuesque. Qui est a priori partagée par d'autres élèves du territoire pour d'autres examens. ainsi une autre élue témoigne : « **Ma fille a passé son Bac professionnel. Son établissement est à Saint-Hilaire, elle a dû aller à Dol-de-Bretagne** ».

Devant cet état de fait. L'ensemble des élus a décidé de « **faire un écrit** » au Rectorat et ainsi réclamer plus d'égalité des chances. Une phrase vient conclure le débat : « **Le Rectorat se moque du monde rural.** »

Christopher LEBRANCHU